

PROCEDURE inscriptions Vacances de TOUSSAINT 2018

2 étapes OBLIGATOIRES sur le Portail Famille :

- 1. Demander une nouvelle inscription**
- 2. Réserver les journées souhaitées**
- 3. Régler vos réservations AVANT le vendredi 5 octobre 2018**

Les **réservations** que vous effectuez sur le **Portail Famille** sont **FACTUREES**

Accueils de Loisirs ouverts du lundi 22 octobre au vendredi 2 novembre 2018
Maternelle (3/5 ans) **PAUL LAPIE** et **STHELIN**
Elémentaire (6/11 ans) **PAUL LAPIE**

Vous connecter à l'adresse : <http://portail.aiga.fr/?client=04920>

Saisir votre identifiant qui est votre adresse mail et votre mot de passe si vous le connaissez sinon cliquer sur « réinitialisation du mot de passe » pour recevoir par mail un lien pour choisir votre mot de passe

Cliquer sur « Mes Inscriptions »

1. Demander une nouvelle inscription pour chaque enfant à inscrire

Dans le cas de fratries (maternelle et élémentaire) le site de PAUL LAPIE est réservé en priorité (dans la limite des places disponibles et selon la date de vos demandes)

ATTENTION cette première étape n'est pas une **INSCRIPTION DEFINITIVE**

Mes inscriptions

Vous êtes ici : Accueil » Mes inscriptions

Enfant 1 AGJA

Age : 7 an(s) Née le : 01/01/2010 Sexe : Féminin

Modifier mes informations Nouvelle inscription Inscriptions en attente Inscriptions en cours

Nouvelle inscription

Demander une nouvelle inscription

Choix de l'Equipement * : A.L.S.H.A.G.J.A. BORDEAUX CAUDERAN

Choix du Type d'activité * : ALSH

Choix de l'Activité * : TOUSSAINT

Choix de la Période * : 3/5 ans Toussaint Stéhelin 2018

Choix Groupe * : MS

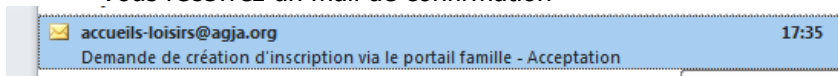
Période d'inscription du 22/10/2018 au 02/11/2018

La demande est indiquée avec un ? = en attente de traitement de notre part

Suite en page 2

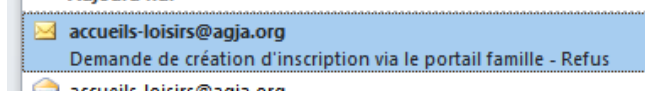


Vous recevrez un mail de confirmation



Si vous n'avez aucune réponse merci de nous contacter **rapidement**.

Dans le cas d'un **REFUS**



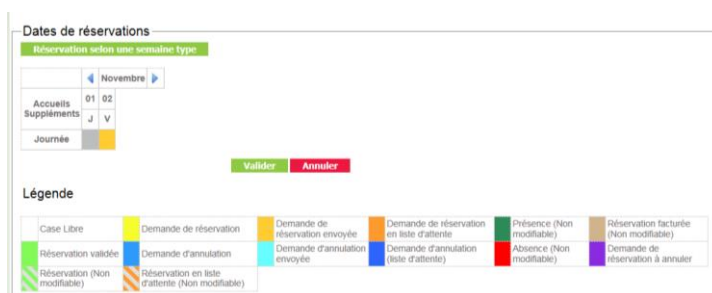
vous devez demander une inscription (POUR LES MATERNELLES) sur l'autre site, sinon nous contacter.

2. Réserver les journées souhaitées **sinon votre enfant ne sera pas inscrit**

Vous reconnecter sur le Portail Famille cliquer sur « Mes inscriptions » puis sur « Mes réservations »



Vous devez cocher en jaune les journées souhaitées et « Valider ».



A l'aide des codes couleurs vous pouvez suivre l'avancement de vos réservations

Vos réservations sont cochées en vert = elles sont VALIDEES (acceptées).

3. Régler les journées réservées à réception de la confirmation au secrétariat de l'AGJA

(IMPERATIVEMENT AVANT LE VENDREDI 5 OCTOBRE)